

3.9 « INSTITUTIONS »

REFLEXIONS PARTAGEES ISSUES DES ATELIERS AVEC LES MUNICIPALITES

- > L'échelle du district est devenue pertinente.
- > Des associations intercommunales qui fonctionnent relativement bien, tout en relevant la lourdeur des processus et un déficit démocratique que présente ce type de collaboration.
- > La fusion de communes qui ne s'impose pas mais que le temps imposera.
- > Une répartition des tâches entre la structure régionale (ARCAM) et le Préfet claire et reconnue comme pertinente.
- > Une structure régionale (ARCAM) qui assume bien son rôle d'appui aux communes et de plateforme d'échange dans des limites considérées comme adéquates. La compétence de proposition doit toutefois rester de la compétence des communes.

QUESTIONS OUVERTES

- > Le plan directeur régional examinera de quelle manière la région pourra contribuer au renforcement de la position de la région morgienne dans le PALM et dans le même temps, évaluera comment le PALM peut contribuer activement au développement de la région dans son ensemble.
- > Quelle gouvernance avec le Parc Jura vaudois afin de clarifier les collaborations sur les thématiques partagées (paysage, agriculture et forêt, milieux naturels, économie, mobilité et énergie) ?
- > Quelle articulation entre les chantiers de Région Morges et le PDRm (le schéma directeur est-il légitimé par le PDRm ? de quelle manière ?)

CONSTATS : TERRITOIRE ET CHIFFRES

- | | |
|-----------------------|--|
| Carte 1 | > Un espace régional très fragmenté en de petites entités communales. |
| Périmètres et centres | > Une appartenance de la région à de multiples espaces qui démontre la diversité de son caractère (PALM et Parc Jura vaudois).
> Des collaborations intercommunales, de plus en plus nombreuses pour résoudre des problèmes d'infrastructures ou d'équipement.
> Une région jeune, vaste et multipolaire...
> Région Morges Une région de tradition plus ancienne qui assure un ancrage du district dans les structure d'agglomération et qui sert de champs d'expérimentation et de créativité dans le champs des nouvelles gouvernance.
> Parc Jura vaudois – une jardin de l'agglomération qui contribue, grâce à sa gouvernance propre à affirmer la région dans un espace plus vaste. |

IDENTIFICATION DES ENJEUX

- > **Maintien de l'ARCAM dans sa structure et dans son rôle actuel.** Les communes demeurent la structure de pouvoir et d'exécution. L'association a pour tâche d'aider les communes à s'organiser et elle les aide à défendre leurs intérêts face aux autorités administratives et politiques supérieures ou de même niveau.
 - > **Mise en place d'une information mutuelle renforcée** du Préfet (représentant de l'Etat au sein du district) et de la Région (ARCAM, association des communes du district) dans la perspective d'une coordination accrue et efficace.
 - > **Evaluation de manière anticipative de l'opportunité de soutenir des processus de fusion**, de manière à être proactif et non réactif dans ces processus probablement immuables à terme.
-

Plan directeur régional du District de Morges

Périmètres et Centres



- Parc Jura vaudois
- Périmètre compact du PALM
- District de Morges
- SDRM
- Périmètre d'agglomération OFS

Réseau des centres

- Commune d'agglomération
- Centre cantonal
- Centre régional
- Centre local

